



ELECTIONS A LA CAP DES CORPS SOCIAUX CTSS ET ASS DU 23 OCTOBRE 2013



La CGT et la FSU, unies, largement en tête lors des élections ASS/CTSS!

Le scrutin des corps sociaux (ASS/CTSS) interministériels des administrations de l'Etat a eu lieu le 23 octobre 2013. Nous remercions les collègues de leur mobilisation pour ce scrutin partiel qui dénote un soutien marqué aux revendications portées par nos deux organisations.

Pour la première fois, le scrutin rassemblait les agents de sept ministères pour les assistants de service social et de huit ministères pour les conseillers techniques de service social, votant respectivement pour une CAP commune.

C'est dire si ce scrutin avait une signification particulière, la représentativité des organisations syndicales n'étant plus désormais évaluée ministère par ministère, mais pour toute la fonction publique de l'Etat, à l'exception de l'Education Nationale et de la Défense Nationale, qui conservent leurs CAP distinctes.

La CGT et la FSU rassemblées sont désormais des interlocuteurs incontournables de l'administration.

Dans les deux CAP, les représentants des personnels élus sur la liste CGT/FSU porteront l'exigence :

- d'un vrai statut de catégorie A type pour tous
- d'un déroulement de carrière à l'ancienneté et non au mérite
- d'un régime indemnitaire égal pour tous aligné sur le coefficient le plus élevé
- d'un déblocage de l'accès au grade d'assistant principal de service social
- d'un maintien et/ou la création de postes d'ASS partout où les besoins existent.

- **Conseillers techniques de service social**

Le taux de participation est de 61,86%.

La liste CGT/FSU obtient 64 voix, (44,75 % des suffrages exprimés) très loin devant les autres organisations syndicales : CFDT (29,37% des suffrages exprimés), UNSA (16,78% des suffrages exprimés) et FO (9,09% des suffrages exprimés)

la liste CGT/FSU obtient 1 siège, la CFDT 1 siège.

Vos élu-e-s sont :

Titulaire:

Colette Thommeret , Affaires Sociales – DRJSCS Ile de France (colette.thommeret@drjscs.gouv.fr)

Suppléant:

Laurence Vidal, Affaires Sociales – DDCS Morbihan (laurence.vidal@morbihan.gouv.fr)

- **Assistants de service social**

Le taux de participation est de 62,23 %.

La liste CGT/FSU obtient 134 voix, (47,18 % des suffrages exprimés) très loin devant les autres organisations syndicales : CFDT (28,52% des suffrages exprimés), UNSA (15,49% des suffrages exprimés) et FO (8,80% des suffrages exprimés)

la liste CGT/FSU obtient 3 sièges, (2 en ASS, 1 en ASP) la CFDT 1 siège.

Vos élu-e-s sont :

Grade assistant de service social

Titulaires :

Julien Torres, Justice - DPJJ - Montpellier(julien.torres@justice.fr)

Jean Damien Del Papa, Justice - DRHAS – Nancy (Jean-Damien.Del-Papa@justice.gouv.fr)

Suppléants :

Pascal Le Foll, Justice - DPJJ – Nantes (pascal.lefoll@justice.fr)

Alexandra Le Pape, Culture et communication – Paris (alexandra.le-pape@culture.gouv.fr)

Grade assistant de service social principal

Titulaire:

Patricia Armitano, Justice - DPJJ - Marseille. (Patricia.Armitano@justice.fr)

Suppléant:

Annie Malet, MAAF - SG – Paris (annie.malet@agriculture.gouv.fr)

Nous remercions chaleureusement les collègues qui ont ainsi marqué leur attachement aux revendications portées par nos organisations. Ils peuvent compter, comme l'ensemble des collègues, sur notre attention à défendre leurs intérêts, quel que soit leur ministère d'appartenance.

Les organisations syndicales (CGT et FSU) des différents ministères continueront à suivre les questions liées à votre corps dans chacune de vos directions. Avec vous, nous exigerons une réelle transparence sur l'organisation et la tenue des CAP !